



Rencontres Euroméditerranéenne
21 Avril 2008 - PNR des volcans d'Auvergne et CPIE Clermont-
Dômes

Forum participatif

« *Les jeunes ont déjà rendez-vous
avec les 22^{ème} siècle !* »



TAIMATE

Gouvernance au lycée, participation au collège, réduction des gaz à effet de serre, à l'école, alimentation durable en centre de loisirs, solidarité et santé au campus...formateurs, enseignants, éducateurs croiseront leurs regards et leurs pratiques.

Personnes ressources:

David Lejeune et Richard Bonnet, Professeurs d'Histoire Géographie et SVT au collège de Saint Eloy les Mines

Matthieu Capitaine, Formateur à l'ENITA

Modérateur : Julien Testu, animateur environnement au CPIE Clermont-Dômes

Monsieur David LEJEUNE, professeur d'Histoire et Géographie au collège de Saint Eloy les Mines, travaille actuellement sur le développement durable au collège, sur 2 axes :

- la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie,
- l'aménagement des cadres de vie au sein du collège.

Ce collège s'engage sur un **Agenda 21 scolaire** avec l'accompagnement de partenaires techniques et éducatifs.

Ce projet est né de l'initiative de deux professeurs, en partenariat avec CPIE Clermont-Dômes. Les classes de quatrième bénéficient de deux heures de projet par semaine consacrées au développement durable. La diversité des acteurs éducatifs entraîne déblocage et partage.

Monsieur Matthieu CAPITAINÉ, formateur et chercheur à L'ENITA dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement, a témoigné de son expérience concernant le développement durable avec des étudiants. Il participe à diverses formations avec différents lycées agricoles. Il pose la question suivante :

« Comment associer la communauté à toute cette démarche pédagogique de développement durable ? ».

La démarche d'Agenda 21 se limite au territoire et se présente sous deux points importants :

- sensibiliser au développement durable
- inscrire le fonctionnement du développement durable dans l'établissement.

Les conditions requises pour mener à bien ce projet sont :

- le comité de pilotage ne soit pas être dépendants des différents conseils
- inscrire pleinement et dans les actes le développement durable au sein de l'établissement.

Le choix premier était donc de favoriser l'information, la communication et d'expliquer le terme d'Agenda 21 (organisation de réunions avec le personnel, les étudiants du



comité de pilotage et en association la ville de Pont-du-Château pour présentation de sa démarche locale)

Le but était d'associer les étudiants directement, de leur demander de faire un diagnostic de la situation de l'établissement face au développement durable et de réfléchir sur cette thématique.

Le bilan du module prouve que la démarche est concrète via un diagnostic et qu'il faut pour cela beaucoup de communication et d'événementiel et un temps imparti suffisamment anticipé.

Discussions

Un Agenda 21 scolaire doit faire preuve de souplesse par rapport au territoire, aux publics, aux classes sociales... auquel il fait face. Il doit être mobile dans le temps et pouvoir évoluer au gré du projet.

Un Agenda 21 scolaire doit fonctionner par ascendance où tous les acteurs sont conviés à s'exprimer. Il a une approche globale et culturelle. Un agenda 21 peut faire le deuil de l'efficacité environnementale à tout prix et doit développer par conséquent une idée de flexibilité.

Il y a une homogénéité territoriale : les enfants fréquenteront les mêmes lieux donc un relais à envisager autour d'une sphère éducative et territoriale large.

Les étudiants ont une vision de la mondialisation mais restent sur une entrée très environnementale, ils ne voient pas trop l'aspect social et économique et ne perçoivent pas les intérêts de ces dimensions.

L'éducation au développement durable, lorsqu'elle est centrée uniquement sur l'environnement, soulève parfois des ambiguïtés entre enfants et parents (enfant d'agriculteur par exemple).

Le « lieu » d'apprentissage et d'action est très important dans le milieu éducatif : les forums, les consultations peuvent être menées dans des selfs, dans l'établissement, les classes, ils favorisent ainsi la contextualisation locale de ces moments de discussions souvent axés sur des problématiques globales.

Les relations entre les collégiens et le personnel du lieu éducatif sont très ambiguës (crainte, incivilité...)...et pourtant il s'agit de les associer pour un mieux vivre ensemble !

La richesse est le multi partenariat, la circulation de l'information auprès des acteurs reste importante. Les méthodes d'information variées permettent un échange plus facile et l'accueil à la démarche est beaucoup plus compréhensif.

C'est une démarche d'abord individuelle, qui ne s'instaure pas. Pour favoriser l'appropriation individuelle à un projet collectif et changer les représentations, la convivialité est primordiale, à travers des moments festifs, ludiques, artistiques où la démarche sera présentée et discutée.



Conclusion

Les agendas 21 scolaires rappellent les dimensions éducatives de l'approche systémique, favorisant les approches transversales, la convivialité, la sociabilité et la notion de temps. Le projet éducatif est la clé et calquer un agenda 21 scolaire sur une démarche d'agenda 21 local serait une erreur. Il faut laisser du temps au rythme pédagogique et s'adapter aux spécificités de la communauté éducative.